



Saint Pierre du Mont, le 12 avril 2017

Objet : trophée des Promotions et trophée des Secondes 2017

Madame, Monsieur,

Le Comité régional Landes Béarn de la Course Landaise a mis en place en 2014 le trophée des Secondes afin de valoriser un acteur de cuadrilla de Seconde.

En 2015, suite au toilettage du règlement administratif et à la nouvelle définition des cuadrillas, le Comité Régional Landes-Béarn a créé un trophée des Promotions afin d'encourager un acteur de cuadrilla de Promotion.

Voici la liste des cuadrillas de Promotion / Courses de Promotions :

**Cuadrillas de Promotion :**

Cuadrilla Bergamo Thierry  
Cuadrilla Lalanne Jean-Marc  
Cuadrilla Malet Jean-Christophe

Voici la liste des cuadrillas de Seconde / Courses de Secondes :

**Cuadrillas de Seconde :**

Cuadrilla Barère Olivier  
Cuadrilla Commarieu Nicolas  
Cuadrilla Gontéro Ludovic  
Cuadrilla Larrieule Olivier  
Cuadrilla Sucère Eric  
Cuadrilla Vic Alexandre

Vous trouverez ci-après le règlement 2017 des 2 trophées mis en place par le Comité Régional Landes Béarn.

N'hésitez pas sur vos affiches à inscrire « *Course de Promotion comptant pour le trophée des Promotions du CRLB* » ou « *Course de Seconde comptant pour le trophée des Secondes du CRLB* ».

## **TROPHEE DES PROMOTIONS 2017 :**

Ce trophée s'applique aux associations régulièrement affiliées à la FFCL qui organisent une **course de Promotion ou un concours de seconde catégorie sur le territoire Landes Béarn.**

Le trophée se déroule sur la période du 1er décembre 2016 au 30 novembre 2017.

Le **vainqueur de la course** du jour est désigné conjointement par le comité organisateur et le représentant du CRLB à partir de la grille d'évaluation définie par le CRLB (cf page 4).

Le vainqueur doit être un écarteur ou un sauteur titulaire d'une licence 2<sup>nde</sup> catégorie ou d'une licence école taurine.

Un coffret de conserves de la SARL Terres d'Adour de Donzacq est remis au **vainqueur du jour**. Ce coffret est offert par le CRLB.

En fin de saison, l'acteur le plus récompensé en nombre de fois est désigné « Vainqueur du Trophée des Promotions ».

L'acteur devra conserver sa licence 2<sup>nde</sup> catégorie jusqu'en fin de saison pour pouvoir prétendre au trophée des Promotions.

En cas d'égalité, le plus jeune sera désigné vainqueur.

Un prix de 300€ sera remis lors de l'AG ainsi qu'un Trophée des Promotions avec le nom du vainqueur et une réplique.

Ce trophée est parrainé par la SARL Terres d'Adour à Donzacq, l'Union des Clubs Taurins Paul Ricard et le conseil départemental des Landes.

## TROPHEE DES SECONDES 2017 :

Ce trophée s'applique aux associations régulièrement affiliées à la FFCL qui organisent une **course de Seconde ou un concours de seconde catégorie sur le territoire Landes Béarn**. Le trophée se déroule sur la période du 1er décembre 2016 au 30 novembre 2017.

Le **vainqueur de la course du jour** est désigné conjointement par le comité organisateur et le représentant du CRLB à partir de la grille d'évaluation définie par le CRLB (cf page 4).

Le vainqueur doit être un écarteur ou un sauteur titulaire d'une licence 2<sup>nd</sup>e catégorie ou d'une licence école taurine.

Un coffret de conserves de la SARL Terres d'Adour de Donzacq est remis au **vainqueur du jour**. Ce coffret est offert par le CRLB.

En fin de saison, l'acteur le plus récompensé en nombre de fois est désigné « Vainqueur du Trophée des Seondes ».

L'acteur devra conserver sa licence 2<sup>nd</sup>e catégorie jusqu'en fin de saison pour pouvoir prétendre au trophée des Seondes.

En cas d'égalité, le plus jeune sera désigné vainqueur.

Un prix de 300€ sera remis lors de l'AG ainsi qu'un Trophée des Seondes avec le nom du vainqueur et une réplique.

Ce trophée est parrainé par la SARL Terres d'Adour à Donzacq, l'Union des Clubs Taurins Paul Ricard et le conseil départemental des Landes.

Nous vous souhaitons une bonne saison coursayre 2017.

*L'équipe du Comité Régional Landes Béarn*



***A imprimer pour le jour de votre course***

***et à remettre à l'issue de la course au représentant du CRLB***

**Détermination du vainqueur de la course comptant pour le trophée de Promotion ou de Seconde**

Type de course :                      Promotion ou seconde    (rayer la mention inutile)  
Date de la course :  
Lieu de la course :  
    Ganadero :  
    Cuadrilla :  
Nom du Président :  
Nom du Représentant du CRLB

<b>Nom</b>	<b>Comportement (avec le comité, en piste, avec son équipe, vis à vis du public)</b>	<b>Qualité du travail en piste</b>	<b>Note du représentant du CRLB</b>	<b>TOTAL</b>
	<b>sur 5 points</b>	<b>sur 5 points</b>	<b>sur 5 points</b>	<b>sur 15</b>

En cas d'égalité, le plus jeune sera déclaré vainqueur de la course.